**Terres & urbanisation littorales.**

 **QUE VONT DEVENIR NOS SOLS & NOS PAYSAGES ?**

**Samedi 25 novembre 2023 à 16h30 Salle des Renards Le Conquet**

**Intervention de Cécile Claveirole du CESE Conseil Economique & Social**

Le SOL notre bien commun, est sous nos pieds & sous la mer. C’est un **volume** & non une surface, un réacteur chimique où circulent des **flux** d’énergie, de matière, de réactions chimiques **invisibles.**

Et il évolue dans le temps

Le sol est le plus grand réservoir de biodiversité de la planète, qui n’est pas renouvelable à l’échelle humaine. Il est **fragile** car les milliers d’interactions entre les micro-organismes dont il est constitué sont aisément perturbées.

Les **5 fonctions essentielles de la matière organique du sol**

-production de biomasse

-régulation & épuration de l’eau

-recyclage des nutriments apportés de l’extérieur

-stockage du carbone

-habitat pour la biodiversité

ENJEU lié à l’importance vitale de ces fonctions. Tenant compte du caractère **fini** de notre sol, on doit réorganiser le territoire en prenant des **engagements politiques** forts avec des objectifs clairs afin de protéger sol & sous-sol. La France est le pays d’Europe qui artificialise le plus, ce qui est dû en 1er lieu à l’habitat individuel. Les **impacts de l’artificialisation :**

- le réchauffement climatique, car un sol artificialisé n’absorbe plus de CO2

- l’augmentation du risque d’inondation

- l’étalement urbain à la périphérie des agglomérations

- la perte de la biodiversité due à la suppression d’espèces animales & végétales

PRECONISATIONS

1/ connaître & faire connaître le sol. Rôle de l’éducation

2/ renforcer le fondement démocratique de la politique foncière

3/ lutter contre l’artificialisation

MOYENS 1/ reconnaître **juridiquement** le sol comme élément constitutif du patrimoine commun de la nature 2/ faire des SCOTS Schémas de Cohérence Territoriale, des outils de gouvernance territoriale

 Conclusion. La biodiversité des sols est la grande absente de la séquence ERC, Eviter, Réduire, Compenser de la **loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016,** qui vise une absence de perte nette de biodiversité dans les projets d’aménagement du territoire.

 Quant à, la stratégie européenne pour le sol, elle manque d’ambition

Débat et questions. Cécile Claveirole croit plus au rôle des **associations locales** & des initiatives individuelles qu’à celui de l’Etat. Il faut que les gens qui habitent un territoire puissent dire ce qu’ils veulent et ce qu’ils ne veulent pas. D’où l’intérêt de la création d’un Commission citoyenne environnementale au Conquet.

Pause d’une demi-heure où un goûter est proposé.

**Intervention de Laurent Le Berre, président de l’association APPCL (Côte des Légendes) & délégué 29 d’ERB Eaux & Rivières de Bretagne.**

**Sujet :** Maîtriser l’urbanisation galopante sur notre littoral

Après avoir présenté le schéma pyramidal des documents d’urbanisme, de bas en haut, en 4 strates :

 a/ les permis de construire b/ les PLU & PLUi c/ le SCOT d/ la loi & la jurisprudence, Laurent montre par quels stratagèmes les maires constructeurs contournent la loi. On commence par amener un réseau d’assainissement dans un **hameau** = zone d’habitat diffus où l’extension d’urbanisation est interdite, puis on déplace les panneaux de signalisation & on fait modifier le SCOT & le PLU, afin d’obtenir l’appellation **village** où l’extension de l’urbanisation est permise.

**Comment maîtriser l’urbanisation dans sa commune ?**

En surveillant les évolutions des PLU & PLUi, du SCOT.

En sachant que le PLU n’est pas toujours légal.

**Intervention de Christophe Le Visage Urbanisation & sobriété**

 Le littoral d’Iroise est un patrimoine exceptionnel aux ressources limitées. Comment exploiter ces ressources & valoriser ce patrimoine, sans le détruire ?

 Le territoire, c’est a/ des espaces (terrestres & marins)

 b/ un patrimoine naturel & culturel

 c/ des ressources naturelles & humaines, techniques & économiques

 d/ des occupants

On transforme le patrimoine en ressources à exploiter sans discernement. L’**eau** est un exemple emblématique de mauvaise gestion. Paradoxe : Nous avons beaucoup d’eau & nous importons l’essentiel de notre eau potable. Il faut donner la priorité à la protection des zones de captage d’eau & réfléchir au problème du partage de cette ressource.

Comment limiter en Iroise l’impact global de l’habitat, du tourisme & du BTP ?